

Procès-verbal de la 1^{ère} assemblée des déléguées de l'année
2021-2022

Lundi 18 octobre 2021 à 18 :30
Auditoire Charlotte Olivier, CHUV

Présent·e·s :

Délégués·e·s Bmed1:	Simon Golay Catrinel Tiulete Nicolas Bravard Lopez Jessica Preisig
Délégués·e·s Bmed2:	Leane Tschopp Guillaume Hearing Anicia Junod Ines St pierre Maxie Salzmann
Délégués·e·s Bmed3:	Adrien Richemond Valentine Costis Andreia Mancoca Thibault Leuba Lynn Wijkstrom
Délégués·e·s Mmed1:	Sandra de Kalbermatten Alan Sherif Milad Dulloo
Délégués·e·s Mmed 2:	Farah Hrasnica Sebastian Petruzella Dimitri Prod'Hom Julie Crevoisier
AEMML :	Adrien Genton- Présidente Berenice Favre-Bulle – Secrétaire Cédric Buffat – Responsable des relations publiques Yannis Kaouk - Trésorière Sophie Jatton- Responsable de l'office des photocopies Sofia Sebti – Responsable des relations estudiantines Inès Holzmann- Responsable des affaires socioculturelles Myriam Amrari – Responsable des relations facultaires Justine Heinzer- Responsable du bal de médecine Thomas Castelain- Responsable du Barbiturick

Inès Blanco- Webmistress
Malaz Abdalla- Swimsa exchanges
John Aspillai – Responsable formation

Délégué·e·s SWIMSA : Walid Ameur

**Responsable Skills
cliniques interpro :** Damien Bossel

Ordre du jour

L'ordre du jour est le suivant :

1. Acceptation de l'ordre du jour
2. Acceptation du PV de l'AD du 12 avril 2021
3. Présentations
4. Communications
 - a. Responsable des relations publiques
 - b. Responsable formation
 - c. Responsable du Barbiturick
5. Présentation des comptes à titre informatif
 - a. AEML
 - b. Office des Polycopiés
 - c. Barbiturick
6. Proposition de modification de statuts
7. Présentation du projet de gestion de l'enveloppe budgétaire
8. Présentation des dossiers retenus par le Groupe de Soutien
9. Élection des vérificatrices de compte
10. Élection de la déléguée ComSkills M2
11. Validation candidature responsable répétitoires skills Bmed3
12. Divers

La séance débute à 18 :37

1. Acceptation de l'ordre du jour

Myriam ajoute à l'ordre du jour les points 3. Présentations, et 11. Validation candidature responsable répétitoires skills Bmed3.

L'ordre du jour est accepté à 94% oui, 6% d'abstentions.

2. Acceptation du PV de l'AD du 12 avril 2021

Le PV de l'AD du 12 avril 2021 est accepté à 94% oui, 6% d'abstentions.

3. Présentations

Chaque personne se présente : nom, poste, volée.

4. Communications

a. Responsable des relations publiques : Cédric Buffat

Cédric présente Minna Cloitre, qui est la coordinatrice des associations et qui l'épaula. Elle assure une bonne collaboration entre les associations et défend leurs intérêts.

Il nous présente divers événements.

- Planète santé : est annulée cette année à cause de la situation sanitaire.
- UNILIVE : A eu lieu en octobre, le bar de l'AEMML n'a pas pu être présent comme chaque année à cause de la situation sanitaire. Mais on en aura un à l'édition d'avril.
- Polysports aura lieu.
- Il organisera un tournoi de foot entre professeur·e·s et étudiant·e·s durant lequel une association pourra faire des bénéfices, il aura surement lieu en avril.

Est-ce que tu as eu des infos par rapport au students' game ?

Non je n'ai pas eu d'informations, j'ai appris après coup que ça avait eu lieu, je vais les contacter.

Qui organisait la SMSC cette année ?

Je devais lancer le projet, j'ai aidé Jean-Philippe (RRP 2020-2021) en avril à le faire. On a trouvé les organisateurs et je les ai aidés quand ils en avaient besoin. D'autres membres de l'AEMML ont participé : Inès, Malaz, John. Ça a été très compliqué de tout organiser, on a eu de longues communications avec le CHUV, qui a refusé initialement. Nous avons dû nous battre pour avoir les auditoires, ce qui a finalement été accepté. Le thème était la médecine

complémentaire, on a fait des workshops avec différentes associations. Il n'y avait pas beaucoup d'étudiant·e·s de lausanne.

b. Responsable formation : John Asaipillai

Il participe à la commission de formation de la SWIMSA à Berne 1 fois par mois. 2 personnes y vont, dont lui. L'autre personne s'est désistée, il cherche donc quelqu'un pour la remplacer. Il faudrait transmettre l'information aux étudiant·e·s. C'est un évènement très intéressant avec des discussions avec d'autres étudiant·e·s des autres universités. Ça se déroule en anglais.

La revue médicale suisse étudiants est un projet qui a été lancé par le dernier RF. C'est un site avec plusieurs ressources : des résumés des skills, des cartes de synthèses etc. Il a besoin de personnes supplémentaires pour y participer : contribuer à l'écriture des cartes ou même lancer de nouveaux projets pour le site. Ce projet est en pleine évolution.

c. Responsable Barbiturick : Thomas Castelain

Le barbiturick ne peut pas ouvrir pour l'instant pour plusieurs raisons :

- a) Situation vis-vis du CHUV : Le CHUV a des plans de protections spécifiques et le Barbiturick est un local du CHUV. En ce moment, il interdit tout type d'apéritif donc également de se réunir dans le local même pour les midis Barbit'. Le CHUV a communiqué cela au début de l'année, le comité va essayer de leur redemander et de négocier pour ouvrir au moins les lundis et mardis midi.
- b) Situation vis-à-vis de la police du commerce : Le Barbiturick n'a jamais eu de licence pour vendre de l'alcool. Le comité avait une dérogation validée par la police du commerce et la ville de Lausanne. Elle est échue depuis la fin de l'année dernière. Le projet de Thomas est de faire une License : une personne devra être formée pour l'obtenir et la prêter au Barbiturick. Il faudra peut-être changer certains statuts, notamment le fait que quand la personne ayant obtenu la License finit ses études, elle puisse encore la prêter.

Si le CHUV accepte (point a), le Barbiturick pourra ouvrir sans rien vendre et être utilisé comme un simple local, et ensuite avec la License (point b), il pourra reprendre la vente.

Avant, la police du commerce était clémente par rapport à la petite capacité et l'absence de salarié·e·s. Elle propose de ne pas faire une License complète mais seulement les deux premiers modules. Elle est d'accord de nous faire faire que 2 examens sur 5 vu que nous sommes des étudiant·e·s. Cela coûtera aux alentours de 2000.- pour une personne. Il faudrait essayer de recruter des deuxièmes (tôt dans le cursus) pour qu'ils/elles puissent rester longtemps dans le comité avec la License.

Il va donc faire une demande de fonds exceptionnels : D'environ 2000 à 3000.- pour le lancement, puis on devrait se faire assez de bénéfices pour couvrir ce coût. Ce budget sera approfondi à l'AG.

La responsable du Barbiturick pourrait-elle représenter la personne morale de l'AEML et ne pas avoir à refaire la formation ?

Thomas : Ça ne devrait pas fonctionner car il faut faire des examens donc ça veut dire que cette personne ne les ferait pas.

Pourquoi on ne peut pas continuer comme avant ?

Adrien : La sécurité du CHUV m'a dit qu'on faisait un tout petit peu de bénéfice et donc ce n'est pas possible de continuer comme avant.

Le Barbiturick appartient aussi à l'HESAV, ils/elles en pensent quoi?

Thomas : Ils/elles sont au courant de tout ça, on en a discuté et on est vite arrivés à la conclusion que le Barbiturick est peu connu à l'HESAV et que peu des gens sont motivés à s'investir. Il y a un plus grand réservoir en médecine mais la responsable pourrait très bien être quelqu'un de l'HESAV. Une étudiante de l'HESAV qui a une licence était prête à la prêter mais ça aurait impliqué un trop gros investissement pour elle et ça représente des coûts qu'on ne peut pas fournir.

On peut diviser les couts pour la demande de fonds exceptionnels avec l'HESAV?

Thomas : C'est vrai je n'y ai pas pensé, je vais approfondir pour l'AG.

Quelqu'un de responsable, que cela signifie vraiment ? Cette personne devra être là tout le temps ?

Thomas : Non pas vraiment, elle doit s'assurer que tout fonctionne et se porter garante lors de contrôles ou de problèmes.

As-tu déjà trouvé quelqu'un ?

Thomas : Oui, c'est Nicolas Müller (responsable du Barbiturick de l'année 2020-2021) mais c'est compliqué car cette année il est exmatriculé.

5. Présentation des comptes à titre informatif

a. AEML

Enveloppe budgétaire 2020-2021 :

Totaux	Somme (CHF)	Somme accordée
Associations	15'030	14'130*
Evenements	13'500	7'500
<i>Total</i>	<i>28'530</i>	<i>21'630</i>
<i>Enveloppe Budgetaire</i>	<i>29'800</i>	<i>29'800</i>
SURPLUS	1'270	8'170

Compte de dépôt 2020-2021 :

10'000 Francs débloqués

Nom	Budget (CHF)	Etat en Avril 2021
Soutien MMed2 WER	4'200	4'200
Soutien MMed3 Bal des finalistes	3'000	0
Soutien AEML	2'800	0

Budget 2020-2021 :

Produits

Nom	Budget (CHF)	Produits (CHF)
Draw on me (S2)*	2000	0
Blouses Blanches (S2)*	3500	0
BDM	10000	8634.7
	15'500	8'634.7

Charges

Nom	Budget (CHF)	Etat en Aout 2021 (CHF)
Téléphone, Internet, Compte	570	521.55
Assurances	550	545.55
Réunions	900	624.9
Argent des volées	5000	3948.25
LMTA	1500	1385.1
Soutien Plafond	2000	0
Sponsor BDM	3000	3000
Groupe de Soutien 20/21	10000	8634.7
Soutien aux évènements internationaux	500	0
Soutien comité socio-culturel	1000	486.5
Sortie AEML	1300	1300
Cotisation annuelle SWIMSA	2042	2042

CEF	1600	394.8
Conseil des Associations	150	19.5
Divers	1000	134.3
Soirée Mobilité MMed1	170	0
MedSport*	1650	0
MedMusic	500	0
Projet application	500	0
Hébergement mails	130	331.45
Impôts	129	3224.7*
Barbiturick	300	0
TOTAL	34'473	26'593.3 (14'958.6)
Soutien MMed2 WER	4200	4200
	38'673	19'158.6

Le sponsor BDM et le groupe de soutien : l'argent n'est pas encore parti.

Beaucoup d'évènements n'ont pas eu lieu.

Le seul gros imprévu de l'année est les impôts qui avaient été budgétisés à 129.- et finalement on a payé 3224.-.

Différence

$$34'473 - 15'500 = \underline{18'973 \text{ CHF}}$$

$$26'593.3 - 8'634.7 = \underline{17'958.5 \text{ CHF}}$$

Budget 2021-2022 :

Produits

Événements	budgetisé	produits
Bal de la rentrée	2'820	2'820
WEI	4'050	4'050
Draw on me	4'000	0
Blouse blanche	7'000	0
Bal de Noel	1'000	0
Bal de médecine	10'000	0
Soirée en printemps	4'000	0
total	32'870	6'870

Charges

Événements	budget
Téléphone, internet, compte	570
Hébergement mail	130
Assurances	550
réunions	1'300
Argent de volée	5'000
LMTA	1'500
Soutien plafond	2'000
Sponsor BDM	3'000
Soutien aux événements internationaux	500
Soutien comité sociaux-culturel	2'000
Sortie AEMML	1'300
Cotisation annuelle Swimsa	2'000
CEF	2'000
Conseil des Associations	150
Soirée mobilité Mmed1	170
MedSport	1'500
Medmusic	500
Impôts	3'250
Matériel bureau	1'000
T-shirt Draw on Me	2'222
SMSC	2'000
WEI	1'500
Groupe de soutien 2020/2021	16'011
Planète santé	950
Total	50'153

Prévisions pour l'année 2021-2022 :

Produit – charges = résultat sur l'année : 32'870 – 54'153 = - 17'283

État des comptes au 18 octobre 2021 :

Compte dépôt : 35'800 → en attente de l'argent du WER et WEI

Compte courant : 22'363,62

Total sur le compte : 58'163.62

Communications additionnelles :

Les T-shirts de la Draw on me ne sont pas arrivés à temps mais seront utilisés l'année prochaine.

On n'a plus qu'un seul compte, on n'a plus de compte dépôt ni de compte d'épargne. Une idée serait de changer de banque pour avoir une dissociation entre les comptes.

Pour les 1500,- qu'on a eu en déficit au WEI c'est parce qu'il y a eu beaucoup de casse cette année : La caution et 850.- en plus. Cette année, vu qu'on leur a fait signer la chartre, on va essayer de faire participer les deuxièmes. On va envoyer un mail prochainement pour leur annoncer les dégâts et leur demander de se dénoncer, puis si personne ne le fait, on leur demandera à tous de participer. L'extincteur cassé est dans les 800.- mais la personne qui l'a cassé payera elle-même.

Comment on est passé de 130.- d'impôts à 3000.- ?

Yannis : Constance (trésorière 2020-2021) pense que c'est à cause du fait que tout est sur un seul compte.

Sebastian : Je te conseille de te renseigner pour les impôts. Ça me paraît bizarre car on n'a jamais payé autant et encore plus pour une année comme celle avec le COVID, il y a peut-être eu une erreur.

Pour la SMSC, ça correspond avec ce qui a été dépensé ?

Yannis : Oui, ça a déjà été payé.

Sebastian : Également, je ne conseille pas le changement de banque car ça fait des charges en plus. Il faut payer pour ouvrir un compte. L'ancien comité pensait à changer de banque pour des questions éthiques mais il n'y a pas de bénéfice fiscal à changer de banque.

Yannis : C'est une idée, ce n'est pas en cours.

Sandra : Pour le groupe de soutien, tu as budgétisé 16'011.- mais la somme de l'année passée n'a pas encore été payée ?

Yannis : Oui

Dimitri : On avait demandé à la CCE si on pouvait avoir un budget pour les prises dans l'auditoire de la maternité.

Adrien : Le Pr Bart a envoyé un mail à un responsable technique qui a dit qu'il allait voir pour que les étudiant·e·s prennent leur rallonge et il veut juste vérifier qu'il n'y ait pas de coupure générale.

Yannis : On peut prévoir le budget, il nous faut le retour du responsable technique avant. Acceptez-vous la présentation des comptes de l'AEMML : 94% oui, 6% d'abstentions.

b. Office des Photocopies

Fortune de l'ODP au 18 octobre 2021

	Montant
Etat du compte à la passation (avril 2021)	9 098.-
Etat actuel du compte	14'100.-
Etat de la caisse à la passation (avril 2021)	1'432
Etat actuel de la caisse	2'189
Etat actuel de l'inventaire	17'480

Il y avait des différences entre l'état à la passation et maintenant qui ne sont pas très claires mais elles sont sûrement dues à la vente des livres pour des 6èmes.

Prévisions budgétaires pour l'année 2020-2021

Entrées (CHF)				Sorties (CHF)								
Matériel	Prix de vente (CHF)	Estimation de la vente (unitaire)	Sous-total (CHF)	Matériel	Prix d'achat (CHF)	Stock passation	Estimation de l'achat (unitaire)	Vente	Stock (fin d'année)	Valeur stock final	Valeur stock initial	Achat (CHF)
3M Littmann Classic III S.E. Stéthoscope débale	95	2	190	3M Littmann Classic III S.E. Stéthoscope débale	109	2	0	-2	0	0	218	0
3M Littmann Classic III S.E. Stéthoscope	119	6	714	3M Littmann Classic III S.E. Stéthoscope	109	9	0	-6	3	327	981	0
Magister - Spengler	60	190	11 400	Magister - Spengler	60	0	210	-190	20	1 198	0	12 579
Marteau réflexe (métal)	14	100	1 350	Marteau réflexe (métal)	12	43	100	-100	43	515	516	1 200
Marteau réflexe (plastique)	10	100	1 000	Marteau réflexe (plastique)	8	43	90	-100	23	194	344	640
Gonioscope	5	10	50	Gonioscope	10	143	0	-10	133	1 330	1 430	0
Stylo dermatographe	5	2	10	Stylo dermatographe	5	14	0	-5	9	45	70	0
Lampe	5	2	10	Lampe	4	10	0	-2	8	28	0	35
Réglette ECG	2	5	10	Réglette ECG	2	10	0	-5	5	10	20	0
Pocket Percenti cards	10	5	50	Pocket Percenti cards	10	20	0	-5	15	150	200	0
Le Petit Rivet	20	0	0	Le Petit Rivet	20	48	0	0	48	920	920	0
Livre doctor and death	5	0	0	Livre doctor and death	5	0	0	0	0	0	0	0
1^{ère} année			0	1^{ère} année	8	168	300	0	0	0	0	0
Cartes de chimie organique	9	300	2 700	Cartes de chimie organique	8	168	300	-300	168	1 328	1 328	2 400
Cartes d'anatomie	15	150	2 250	Cartes d'anatomie	13	26	124	-150	0	0	338	1 512
2ème année			0	2ème année	15	30	0	0	0	0	0	0
Scalpels + gants	16	30	480	Scalpels + gants	16	30	0	-30	0	0	480	0
Scalpels + gants 2ème main	12	18	216	Scalpels + gants 2ème main	12	18	0	-18	0	0	216	0
Gants	12	120	1 440	Gants	9	120	0	-120	0	0	1 080	0
Gants 2ème main	8	21	168	Gants 2ème main	8	21	0	-21	0	0	168	0
3ème année			0	3ème année	0	0	0	0	0	0	0	0
Pharmacologie	10	5	50	Pharmacologie	10	30	0	-5	25	250	300	0
Livre ECG + CD	50	2	100	Livre ECG + CD	50	16	0	-2	14	700	800	0
Livre de soins pédiatriques	10	5	50	Livre de soins pédiatriques	10	59	0	-5	54	540	590	0
4ème année			0	4ème année	0	0	0	0	0	0	0	0
Do it dermatologie	15	20	300	Do it dermatologie	13	33	0	-20	13	169	429	0
Gynécologie	20	5	100	Gynécologie	13	28	0	-5	23	299	364	0
Obstétrique	20	5	100	Obstétrique	18	31	0	-5	26	468	558	0
Néonatalogie/Endocrinologie	15	5	75	Néonatalogie/Endocrinologie	13	64	0	-6	59	767	832	0
OCCM final Pédiatrie/Gynécologie/Ostétriatrique	15	10	150	OCCM final Pédiatrie/Gynécologie/Ostétriatrique	11	12	0	-10	2	22	132	0
OCCM final ORL/Optométrie/Optométriologie	15	20	300	OCCM final ORL/Optométrie/Optométriologie	12	84	0	-20	64	768	1 008	0
OCCM final MSP	15	20	300	OCCM final MSP	10	78	0	-20	58	560	750	0
OCCM final Médecine interne/Pharmacologie	15	20	300	OCCM final Médecine interne/Pharmacologie	12	64	0	-20	44	528	768	0
OCCM final Chirurgie	15	20	300	OCCM final Chirurgie	12	28	0	-20	8	96	336	0
Poster métabolisme	5	70	350	Poster métabolisme	4	40	40	-70	10	40	160	160
Vademécum de pédiatrie	70	8	560	Vademécum de pédiatrie	67	2	7	-8	1	67	134	469
Suite Méd.	144	0	0	Suite Méd.	144	14	0	0	14	2 016	2 016	0
Compas	32	10	320	Compas	30	1	9	-10	0	0	30	270
TOTAL			25 408	1 843	TOTAL					13 316	17 516	19 365
Cash flow	6 043											

Total des entrées prévues
25'408.-

Total des sorties prévues
19'365.-

Cash flow prévu : **6'043.-**

Bénéfices: **1'843.-**

Sophie : On n'a pas beaucoup de dépenses car j'ai décidé de ne pas racheter certaines choses qui ne se vendent plus. Les matériels de dissection de l'année passée n'ont pas été vendus. Je vais aussi me débarrasser de certains stocks qui ne partent pas, je vais essayer de donner à des bibliothèques, faire des dons ou jeter. Je vais aussi peut être acheter des stéthoscopes moins chers de la marque Spengler. J'attends la validation de la Dr Sylvie Félix et d'un cardiologue. Je vais aussi faire des marteaux reflexes en métal moins chers pour vendre plus du métal que du plastique. Le cash flow permet de remplir le compte selon l'article 9 : « un fonds de roulement en début d'année académique de 40'000.- sur le compte de dépôt de l'AEML, de 17'000 CHF sur celui de l'ODP et de 5000 CHF sur celui du Barbiturick doit être garantis pour permettre les investissements nécessaires. »

L'argent de l'ODP va à l'AEML ?

Adrien : Oui, soit à l'AEML, soit au BDM, soit au groupe de soutien. Article 9, deuxième paragraphe.

Acceptez-vous la présentation des comptes de l'ODP : **100% Oui**

c. Barbiturick

Comptabilité et état des comptes du 12.04.2021 au 12.10.2021

Charges	Montant
Frais bancaires (gestion du compte)	30.-
TOTAL	30.-

Entrées	Montant
TOTAL	0.-

Avoirs disponibles au 12.04.21 : **6808.99**

Avoirs disponibles au 12.10.21 :

- Compte Poste : 4550.64
 - Caisse Barbiturick : 2220.80
- **TOTAL : 6771.44**

Type de stock	Valeur (au prix de vente)	Caution à faire valoir
Fûts x8	0.- (Périmés)	400.-
Autres	0.- (Périmés)	A déterminer
TOTAL	0.-	400.-

Bénéfice net sur la période: **-37.55.-**

Les comptes n'ont pas bougé depuis l'année passée. On est en train de faire un inventaire. Beaucoup de choses ont périmé, il y a plusieurs boissons à l'unité qu'on ne pourra pas vendre.

Le compte est au-dessous de 5000.- depuis le mandat 2019-2020 et on n'a pas pu remonter mais on peut verser 500.- de la caisse pour passer la barre des 5000.-

Acceptez-vous la présentation des comptes du Barbiturick ? **89% oui, 11% absentions.**

6. Proposition de modification de statuts

Adrien : Concernant la modification des statuts de la fortune, on n'a plus qu'un seul compte donc on a changé cela pour que ce soit cohérent. En rouge : ce qui a été enlevé, en vert : ce qui a été ajouté.

Art. 9 : Fortune

- La fortune de l'AEML se compose des avoirs de l'association (principalement sa caisse et ses comptes), de ceux de l'ODP et de ceux du compte « Barbiturick ».
- Les comptes de l'AEML sont divisés en deux comptes d'exploitation (AEML et Barbiturick) afin de faciliter la gestion ~~ainsi qu'un compte de dépôt~~. **L'AEML ne possède qu'un seul compte courant.**
- A la fin de chaque année académique, le bénéfice annuel est reversé sur le compte ~~de dépôt~~ **courant**. En cas de bénéfice de l'ODP et sur proposition de l'AD une partie du bénéfice annuel de l'ODP est transférée sur le compte d'exploitation de l'AEML ~~ou son~~

- ~~compte de dépôt~~ ou peut être proposée au Groupe de Soutien, CEF, ou tout projet ayant un lien avec les étudiantes en médecine.
- ~~Un fond de roulement en début d'année académique de 40'000 CHF sur le compte de dépôt de l'AEML, de 17'000 CHF sur celui de l'ODP et de 5'000 CHF sur celui du Barbiturick doit être garantis pour permettre les investissements nécessaires.~~ En début d'année académique, un minimum de 40'000 CHF doit être présent sur le compte de l'AEML, en plus de l'argent déjà présent, ainsi que de 17'000 CHF sur celui de l'ODP. Le compte du Barbiturick doit lui avoir un fond de 5'000 CHF. Ces sommes doivent être garanties pour permettre les investissements nécessaires.
 - ~~Les liquidités du compte dépôt ne peuvent être utilisées que sur vote de l'AG en cas d'évènement exceptionnel.~~ En cas d'évènement exceptionnel, des fonds peuvent être prélevés des 40'000 CHF de réserve sur le compte de l'AEML. Toutes demandes pour la levée de ces fonds exceptionnels, doivent être validées par un vote à l'AG.
 - Le GS dispose de la somme de référence inscrite à l'article 5 de son Cahier des charges. Le prélèvement de cette somme sur le compte d'exploitation de l'AEML est automatiquement autorisé par l'acceptation des projets du GS par l'AG de printemps.
 - Les engagements de l'association sont couverts par sa fortune, la responsabilité personnelle des organes et des membres n'étant pas engagée, à l'exception des malversations ou de dégâts volontaires.

Damien : Le « en plus de l'argent déjà présent » est en trop dans la modification du statut, ce n'est pas faux en soit.

Pourquoi il y a une distinction par rapport au Barbiturick et pas à l'ODP (deuxième point) ?

Adrien : C'était déjà écrit dans les statuts. C'est vrai que ce n'est pas très clair. On en discutera après.

Acceptez-vous la proposition de modification de statuts ? (À titre indicatif) 76% Oui, 6% non, 18% d'abstentions.

7. Présentation du projet de gestion de l'enveloppe budgétaire

Adrien présente la gestion de l'enveloppe budgétaire

Répartition aux associations

Associations	Somme désirée	Somme accordée
Teddy Bear Hospitals	CHF 1'500	CHF 1'000
MEDIC	CHF 3'000	CHF 2'260,22
Young Sonographer Lausanne	CHF 800	CHF 800
CLASH	CHF 700	CHF 700
METIS	CHF 3'000	CHF 2'171,16
Marrow	CHF 2'500	CHF 1'810,51
MedStache	CHF 3'530	CHF 2'180,42
EROS	CHF 2'000	CHF 1'560,22
MedSICS	CHF 500	CHF 500
AEST	CHF 0	CHF 0
Doctors & Death	CHF 1'500	CHF 920,22
TOTAL	CHF 19'030	CHF 13'902,75

Sur la somme accordée au total, on a pris de l'argent du rallye et l'argent restant de l'enveloppe budgétaire, on avait moins d'argent cette année au rallye à cause de désinfectants etc. 75% de la somme initiale demandée a été attribuée.

J'ai décidé de ne pas donner d'argent à ESCHOLARES car ils ne se sont pas manifestés.

Répartition aux événements

Événements	Somme accordée
LMTA	CHF 1'500
Bal des finalistes	CHF 5'00
Plafond	CHF 2'000
Apéro de Noël	CHF 3'000
Bal de médecine	CHF 1'500
20 KM de Lausanne	CHF 1'500
CEF	CHF 2'000
<u>Totale</u>	<u>CHF 13'500</u>

Total de l'enveloppe budgétaire

Totale	Somme accordée
Associations	CHF 13'902,75
Événements	CHF 13'500
Rallye (dépense)	CHF 2'397,25
<u>Totale</u>	<u>CHF 29'800</u>
<i>Enveloppe Budgétaire</i>	CHF 29'800

C'était prévu de dépenser autant d'argent pour le rallye ?

Sofia : Oui, au début je suis partie avec le même budget que chaque année pour les postes mais on a dû augmenter à cause des désinfectants à chaque poste et les prélocations.

Acceptez-vous l'enveloppe budgétaire : **oui 100%**

8. Présentation des dossiers retenus par le Groupe de Soutien

Présentation de la part de Sandra du groupe de soutien :

Le groupe de soutien est un groupe avec 8 membres, 1 responsable, 1 membre par volée (donc 6 membres) et 1 membre du comité du bal de médecine. Les tâches sont de sélectionner des associations qui se partageront les bénéfices du BDM (sur dossier de candidature).

Présentation du groupe de soutien 2020-2021 :

Le 20 mars 2021, un mail a été envoyé aux associations sélectionnées afin de leur donner la possibilité de modifier leur demande de soutien. EROS, MedSICS, et le projet SUERTE de METIS ont décidé de se retirer.

EROS et MedSICS n'avaient pas dépensé autant que ce qui avait été prévu pour l'année académique 2020-2021. Le projet SUERTE (METIS) a retiré sa demande à la suite d'un don privé. Le Groupe de Soutien remercie EROS, MedSICS et METIS de leur transparence et honnêteté.

Lors de l'AG d'automne 2020, il a été voté que le surplus de l'Enveloppe budgétaire de l'année académique 2020-2021 reviendrait au Groupe de Soutien. Cette année, l'excédent revient à 7'376 CHF. Le BDM 2021 présente un bénéfice de 8'635 CHF. La somme à répartir par le groupe de soutien : $7376 + 8635 = 16\ 011$ CHF

Proposition de répartition

Nom de l'association	Somme initiale demandée (en CHF)	Somme finale demandée (en CHF)	Proposition de répartition (en CHF)
AEST	1000	1000	1050
EROS - demande retirée	650 – 850	0	50
Escolhares	1970	1970	2020
Marrow	2000	2000	2050
MedSICS - demande retirée	400	0	50
METIS - demande modifiée	3600	2400	2450
Feet of Grace	2250	2250	2300
Samas'Kids	4000	4000	4050
Association(s) sélectionnée(s) par le comité du BDM			1991
Total	16 070	13 620	16 011

1. Puisque le montant à répartir était supérieur à la somme demandée, nous avons en premier lieu, attribué à chaque association (qui a maintenu sa demande) la somme demandée.
2. Après avoir donné à toutes les associations la somme demandée, il reste 2391 CHF ($16'011 - 13'620 = 2391$). Il y aurait donc assez pour donner 2000 CHF à l'association choisie par le BDM. Néanmoins, pour des raisons de logistique, cette somme a été réduite à 1991 CHF.
3. En attribuant 1991 CHF à l'association choisie par le comité du BDM, il reste 400 CHF ($2391 - 1991 = 400$). Cette somme est un bonus et nous avons décidé de la séparer équitablement entre les associations. Cela fait donc 50 CHF de plus par association. Pour les associations qui ont retiré leur demande, cette somme est plutôt symbolique, car nous tenons à les remercier de leur transparence.

Présentation du groupe de soutien 2021-2022

- BMed1 : Julia Ravenel
- BMed2 : Julien Oppliger
- BMed3 : Jean Guerne
- MMed1 : Justine Clivaz
- MMed2 : Hugo Ravidà
- MMed3 : Luca Tolsa
- BDM : Lynn Wijkström
- Responsable : Sandra de Kalbermatten

Calendrier :

- Candidatures des associations jusqu'au 22 octobre 2021
- Évaluation et sélection des candidatures jusqu'au 1er novembre 2021
- Validation des candidatures à l'AG d'automne 2021

Avril 2022 :

- Bal de Médecine
- Répartition des bénéfices du BDM par le Groupe de Soutien
- AG de printemps 2022 : validation de la répartition des gains

9. Élection des vérificatrices de comptes

Chaque année on recherche 3 vérificatrices de comptes pour l'AG d'avril. Pour les comptes de l'AEMML : on a Gabin Cuenoud. Il en manque pour le Barbiturick et l'ODP. Il ne faut pas faire partie ou avoir fait partie du comité AEMML et Barbiturick. Comme personne n'a répondu, ce sera un délégué. Il faut juste avant l'AG vérifier les comptes avec le responsable en question.

Élections :

Thibault Leuba : Vérificatrice des comptes du Barbiturick

Andreia Mancoca : Vérificatrice des comptes de l'ODP

Acceptez-vous l'élection des vérificatrices des comptes ? **Oui, 100%**

10. Élection de la déléguée ComSkills M2

C'est une commission avec la Dr Sylvie Félix pour améliorer les skills. C'est vraiment important pour avoir un feedback des étudiant·e·s.

Il n'y a pas eu assez de communication, les délégué·e·s vont renvoyer un mail, si personne ne répond un des délégué·e·s le fera. Cela se votera à l'AG.

11. Validation candidature responsable répétitoires skills Bmed3

Elle n'est pas là : Manon Badoux.

Acceptez-vous la candidature de la responsable des répétitoires skills Bmed3 ? **oui à 71%**, **6% non**, **24% Abstentions**.

12. Divers

Discussion commune concernant le compte instagram du comité RAS qui est « non affiliés à l'AEML » :

Dimitri introduit ce sujet en disant qu'il pense que ce n'est pas totalement inclusif et qu'il peut y avoir un côté oppressant car pas tout le monde souhaite faire la fête de la même manière.

Les idées échangées sont :

- Effectivement la « non-affiliation » à l'AEML n'est pas claire et ce n'est pas parce qu'elle est stipulée sur le compte que les étudiant·e·s l'intègrent vraiment.
- Inès H est totalement ouverte à la discussion. Elle pense que ce compte permet de voir un côté plus humain et informel du comité.
- Cela reste une bonne chose pour les 1^{ères} notamment de voir des stories « festives » de l'AEML.
- Le comité 2019-2020 avait légiféré sur ce qui était autorisé à être posté mais le comité actuel peut changer ces règles. Chaque comité gère ses réseaux sociaux comme il le souhaite et c'est aux membres de décider ce qui peut être montré ou non. C'est une discussion qui revient chaque année.
- Le nom du compte pourrait être modifié et le compte pourrait être rendu privé.
- Il y a un « archétype » des participants de l'AEML et peut être pas assez de diversité ce qui dégage un sentiment d'appartenance qui ne touche pas tout le monde

Myriam : Merci d'avoir ouvert le débat, on en reparlera au sein de notre comité ainsi qu'avec vous.

La séance est levée à 20 :33

Adrien Genton,
Présidente

Myriam Amrari,
RRF

Berenice Favre-Bulle,
Secrétaire